



Diagnostic territorial partagé de l'EPT Boucle Nord de Seine

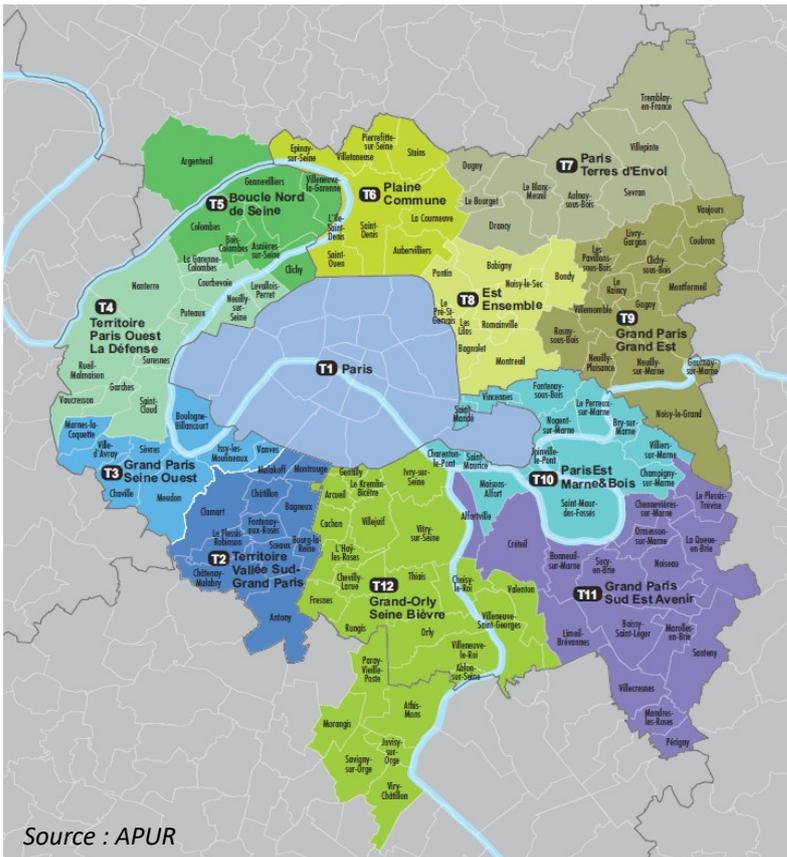


Le vendredi 22 janvier 2021

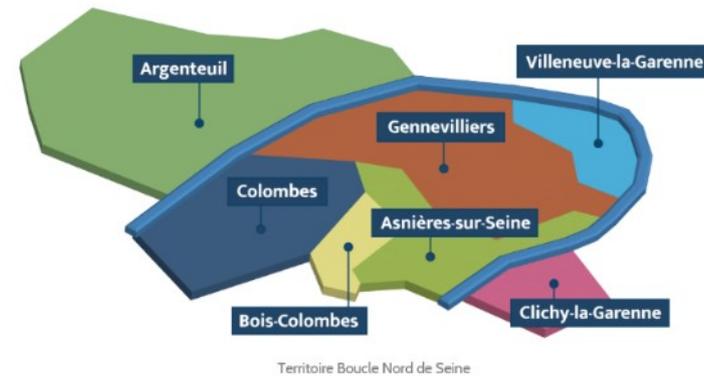
L'EPT Boucle Nord de Seine

Créé le 1er janvier 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris

7 communes « isolées » qui comptent plus de 440 000 habitants



Source : APUR



Le cadre de gouvernance et l'organisation de l'EPT :

- Une présidence tournante entre les communes
- Un exécutif (bureau) où toutes les villes sont représentées de façon équivalente
- Une administration resserrée, en charge du pilotage des compétences et des projets structurants
- Des ateliers thématiques associant les villes.
-

Les projets engagés par le territoire

- **Une stratégie territoriale définie en 2017-2018**
 - la définition des grands enjeux et des ambitions pour le territoire au regard des mutations urbaines, économiques et environnementales
 - un document de référence pour l'affirmation d'une identité territoriale et la mise en œuvre des compétences
- **Le PCAET en cours d'élaboration (2019-2021) :**
 - une démarche transversale et partenariale permettant de porter les enjeux Climat-Air-Energie dans les différentes politiques publiques territoriales
 - une articulation avec le futur PLUi (état initial de l'environnement, « boîte à outils » PLUi)
- **Le RLPI (2019-2021) :** une première expérience d'élaboration de document d'urbanisme intercommunal
- **Perspective d'engagement de l'élaboration du PLUi au 1er semestre 2021**

Pourquoi cette démarche de diagnostic partagé ?

Objectif de l'État et de ses services : transmettre le Porter à Connaissance (PAC) et la Note d'Enjeux (NE) au démarrage du lancement de la procédure PLUi

- PAC : obligatoire, il consiste à transmettre les informations nécessaires à l'exercice de leur compétence en matière d'urbanisme
- NE : optionnelle, elle consiste à communiquer les enjeux que défend l'Etat en matière d'urbanisme

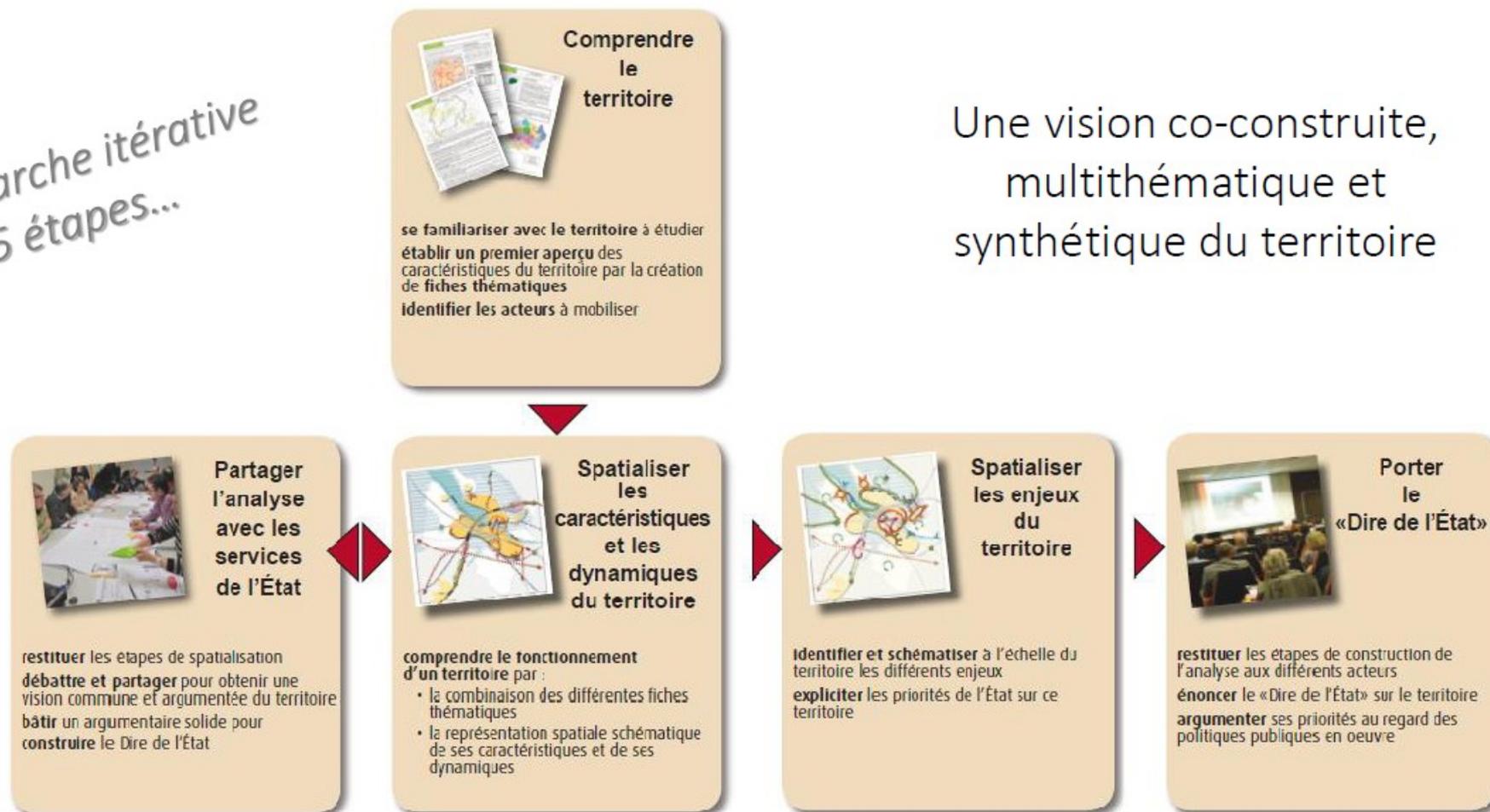
La nouveauté : la méthode de diagnostic partagé

Les principes :

- Usage de représentations spatiales schématiques
- Temps d'échange privilégié entre tous les acteurs concernés
- Hybridation des connaissances

La nouveauté : la méthode de diagnostic partagé

Une démarche itérative
en 5 étapes...



Une vision co-construite,
multithématique et
synthétique du territoire

La nouveauté : la méthode de diagnostic partagé

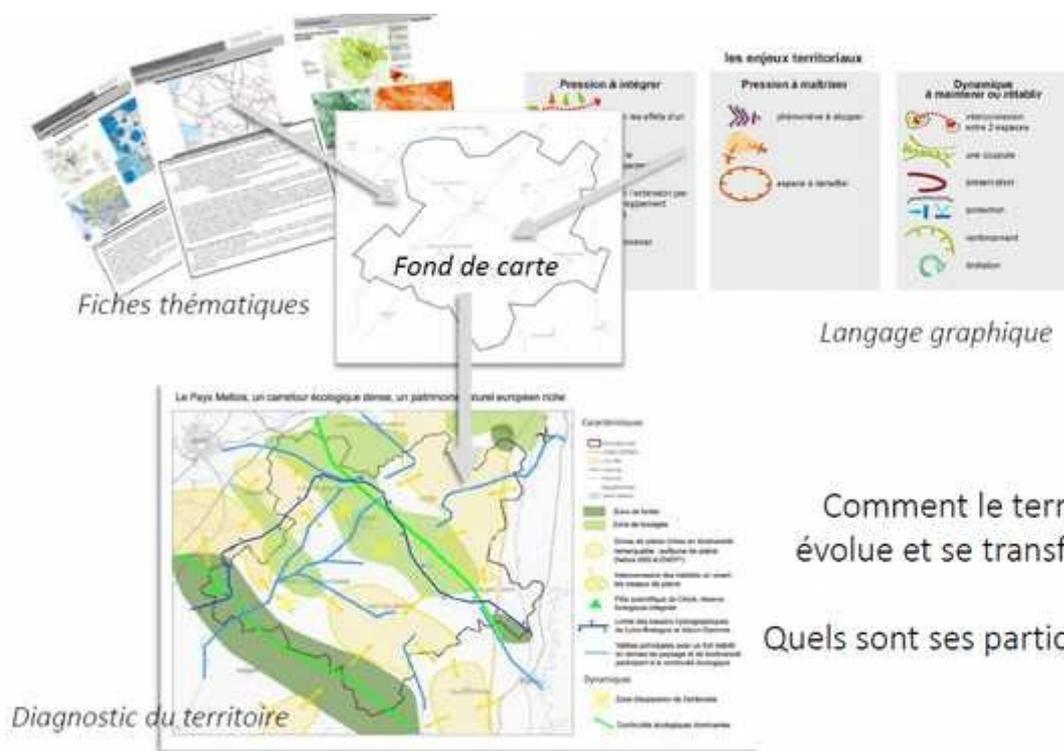
La procédure :

- étape 1 : comprendre le territoire par l'élaboration de fiches synthétiques thématiques
- étape 2 : spatialiser les caractéristiques et dynamiques territoire en co-construction (atelier n°1)
- étape 3 : spatialiser les enjeux du territoire en co-construction (atelier n°2)
- étape 4 : partager l'analyse / finaliser la note d'enjeux
- étape 5: porter l'analyse / la note d'enjeux auprès de la collectivité

Le premier atelier de diagnostic (31 janvier 2020)

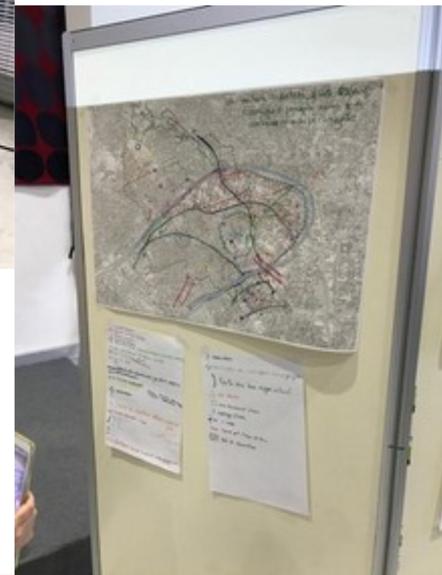
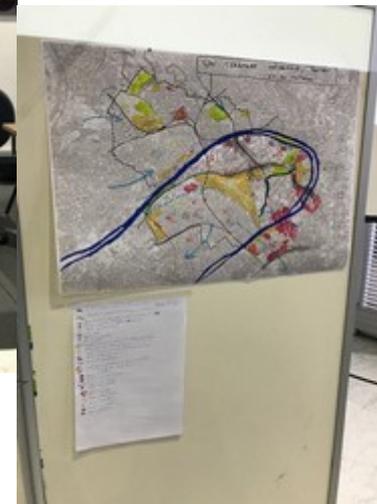
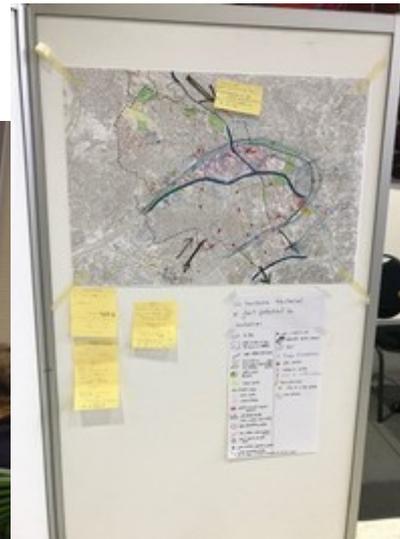
Identifier et spatialiser les caractéristiques et dynamiques

Proposer, écouter,
argumenter, dessiner
ensemble une vision
du territoire

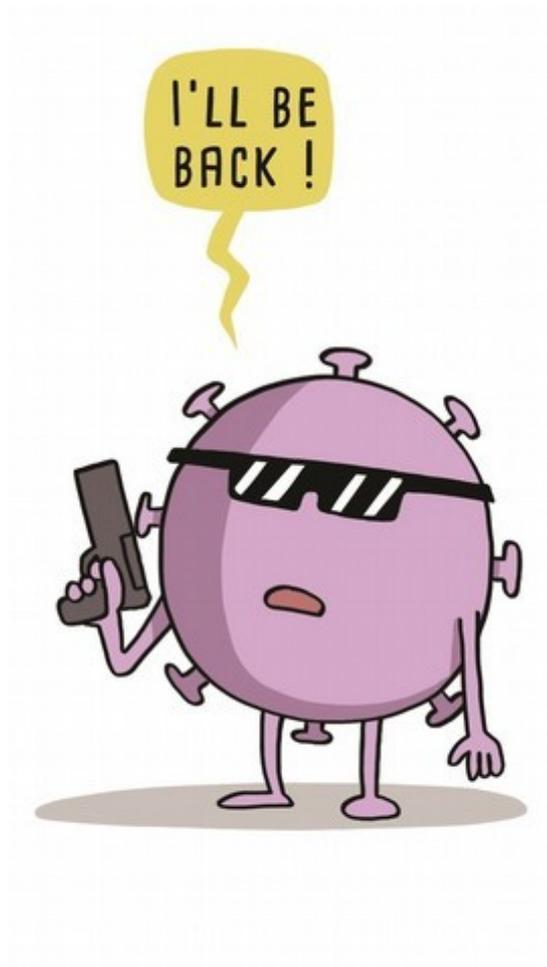


Le premier atelier de diagnostic (31 janvier 2020)

Atelier en présentiel (~30 personnes) alternant plénière et petits groupes :



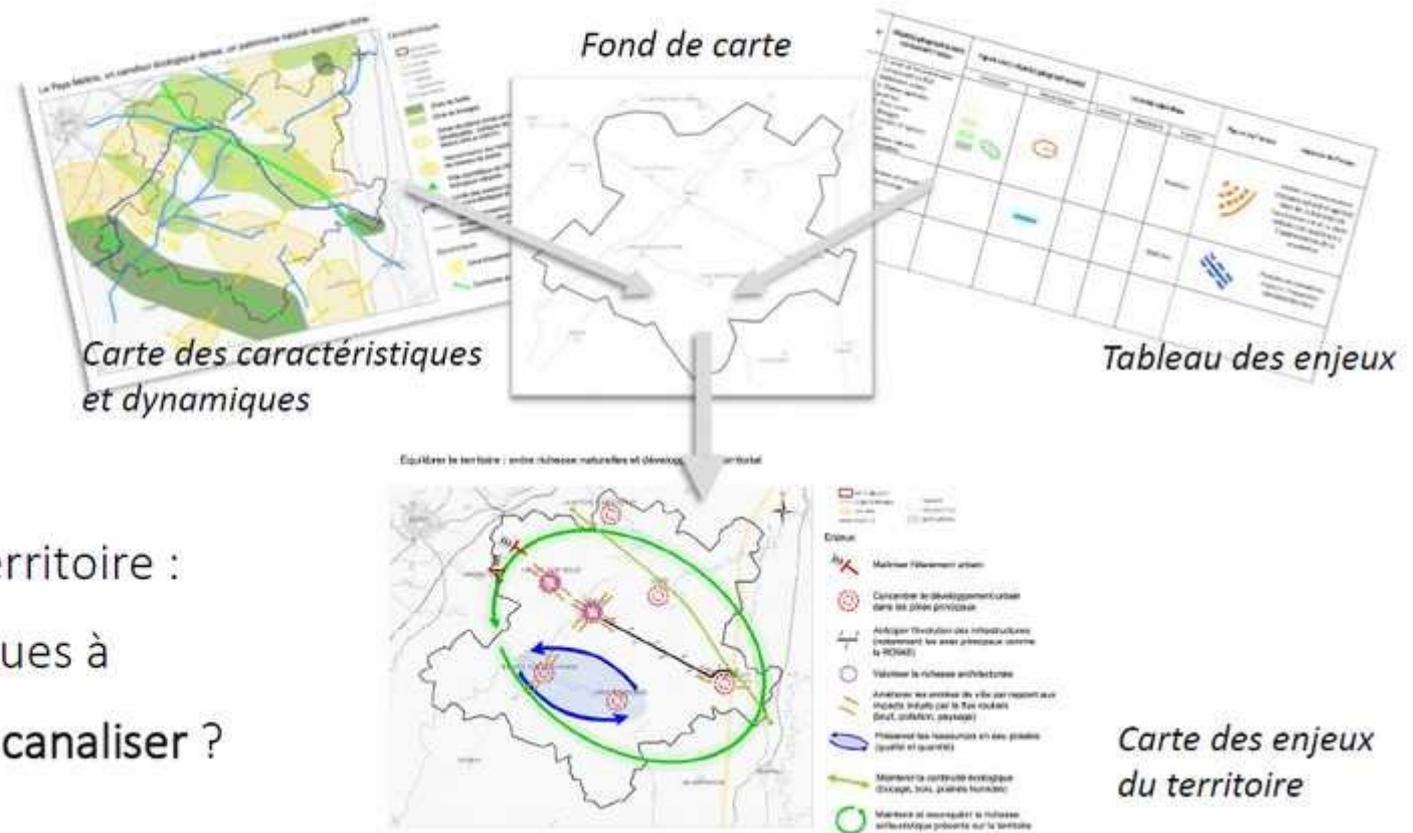
Entre les deux ateliers... une crise sanitaire



Le second atelier de diagnostic (10 novembre 2020)

Identifier et spatialiser les enjeux du territoire

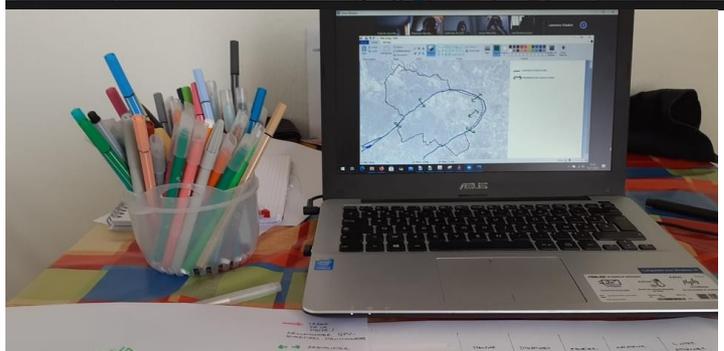
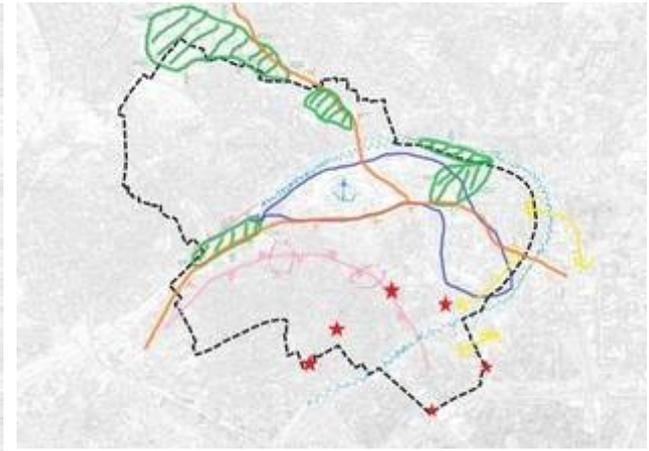
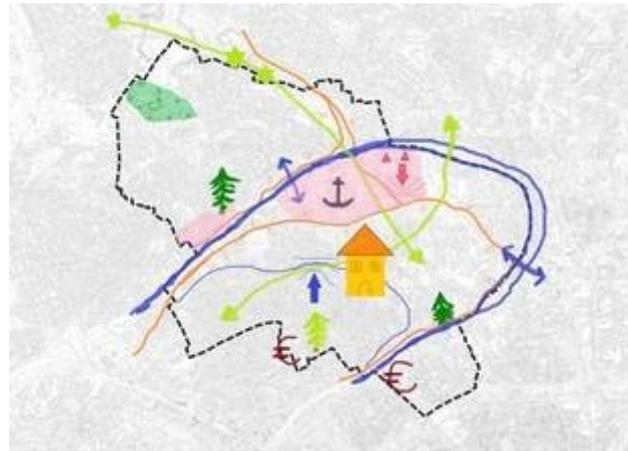
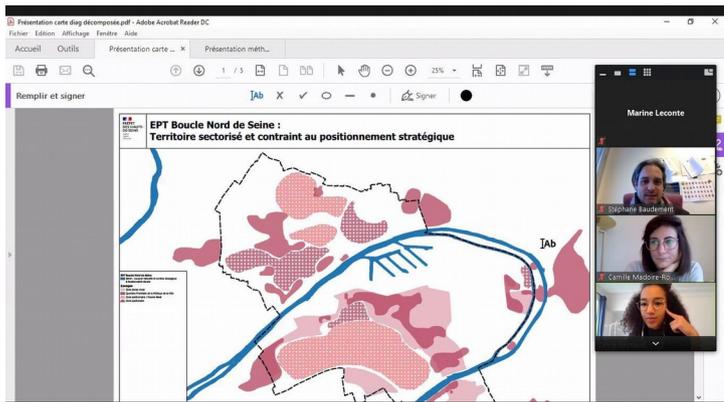
Exprimer et spatialiser les enjeux majeurs



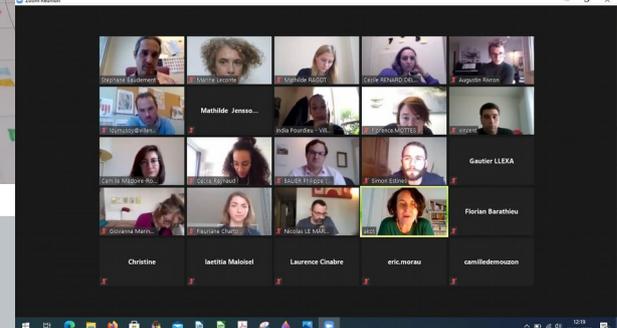
Les enjeux du territoire :
des dynamiques à
contrer, impulser, canaliser ?

Le second atelier de diagnostic (10 novembre 2020)

Atelier en distancié (25 personnes) alternant plénière et petits groupes :



- Affirmer des identités territoriales liées par la Seine**
- Reconnecter la Seine aux villes (largeur ?)
 - Renforcement des couloirs affluents
 - Affirmer la dimension patrimoniale (sites / architecture / paysage / immatériel / naturel)
 - Requalification du parc privé et rénovation énergétique du bâti
 - Préserver les emprises industrielles et logistiques
 - Affirmer le développement de continuités de territoire
 - Créer des continuités vertes
 - Faciliter les déplacements entre les zones denses existantes
 - Accompagner l'émergence de nouvelles polarités
 - Optimiser en amont les solutions de Transport public
 - Requalifier les emprises existantes / qualité de l'air / position des sites / continuités vertes



La suite de la démarche...

étape 1 : comprendre le territoire par l'élaboration de fiches synthétiques thématiques

étape 2 : spatialiser les caractéristiques et dynamiques territoire en co-construction (atelier n°1)

étape 3 : spatialiser les enjeux du territoire en co-construction (atelier n°2)

étape 4 : partager l'analyse / finaliser la note d'enjeux

étape 5 : porter l'analyse / la note d'enjeux auprès de la collectivité

Exemple de note d'enjeux PLUI →



Bilan de la démarche pour l'EPT

- Un contexte sanitaire qui a contraint les conditions de réalisation du diagnostic partagé (durée entre les 2 ateliers, impossibilité d'organiser une visite de terrain, ...)
- Des temps d'échange favorisant l'interconnaissance entre acteurs : collectivités (communes / EPT), services de l'Etat et autres partenaires présents
- Une opportunité de faire connaître le territoire et de partager les enjeux prioritaires de développement portés par les élus

Exemples :

- conditions de maintien d'une activité économique diversifiée (sanctuarisation d'espaces à vocation économique)
- conditions de la densification autour des gares du Grand Paris Express
- Une dynamique de travail collective à poursuivre dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi



**Merci de votre attention
Avez vous des questions ?**



Le vendredi 22 janvier 2021

Conclusion